

# La qualification/évaluation des arbitres de club

## Voile Radio Commandée

Formation organisée par la CRA Alsace.

Cette formation, du 15 mars et le 10 mai 2009, se déroule en deux temps :

- le matin avec un support de régates à la Balastière
- l'après midi en salle à l'UNAP à Plobsheim.

Pour la première partie, le 15 mars 2009, 3 futurs arbitres de club étaient présents. Les intervenants étaient Philippe Fernandez, Théo Wendling et Dominique Wendling.

Le matin, une régates avec du vent frais, 6 courses et 9 coureurs.



L'après midi, la théorie à l'UNAP à Plobsheim. Ordre du jour :

*Bilan / questions en rapport avec la régates du matin*

*Avis de course - type VRC FFVoile 2009-2012*

*Instructions de course - type VRC FFVoile 2009-2012*

*HMS (système des gestion des flottes)*

*Syrnin (système de réduction du nombre de réclamations)*

*Classements et départage des ex æquo*

*Réclamation par l'arbitre (formulaire type FFVoile)*

*Formulaire de réclamation (formulaire type FFVoile)*

*Annexe M (conduite d'une instruction)*

Le 10 mai 2009, le matin la régates à la Balastière et l'après midi le complément de formation théorique et d'évaluation.

Ensuite chaque arbitre devra arbitrer 2 courses minimum après avoir validé les IC.